...ment de crédits de M. de Gailhard, M. Pelletan d'où très mécontent de ce vote, a déclaré que si le crédit fut supprimé par les Invalides, il donnera sa démission de rapporteur du budget de la guerre dans le cas où les collègues revindraient sur leurs premières résolutions. Il veut avoir les mains et la liberté d'action pour la tribune de la Chambre.

T. H.

Dernière Heure

LA GUERRE

entre l'Angleterre & le Transvaal

Prise d'un camp boer

Londres, 5 novembre. — Le *Central News* reçoit la dépêche suivante :

« Ladysmith, jeudi 2 novembre, après-midi. — Pendant le bombardement des batteries boeres ce matin, un détachement de cavalerie et de volontaires fut envoyé hors du camp.

« Après avoir tourné les collines, ce détachement s'empara par surprise d'un camp boer ».

Chronique Régionale

CONFÉRENCE PUBLIQUE

du Dr Debierre

A DUNKERQUE

Hier a eu lieu, à Dunkerque, sous les auspices de l'Or. de Dunkerque, la conférence du Docteur Debierre « sur l'Enseignement public France ».

La salle, où les dames étaient venues nombreuses pour entendre l'ardent orateur, était comble.

Après avoir rappelé que le premier besoin des démocraties, c'est l'éducation, le citoyen Debierre, a montré, dans un tableau saisissant, le danger de l'enseignement congréganiste. Il a réclamé un seul et unique enseignement public, l'enseignement national, seul capable de faire des hommes instruits, des hommes de caractère, des citoyens indépendants et libres. Il a demandé la dissolution des ordres religieux, foyer constant de toutes les conspirations contre la République.

Sa péroraison ardente et enflammée : « Guerre au cléricalisme ; ennemi de toutes les libertés ; guerre à l'église dominatrice des cerveaux et des consciences ; guerre à la plutocratie ; exploitrice du prolétariat manuel et intellectuel », a été accueillie par d'enthousiastes applaudissements et le vote à l'unanimité de l'ordre du jour suivant adressé au Gouvernement et proposé par le président, le citoyen Défossé :

« Les membres de la loge l'*Amitié et Fraternité* et leurs invités, réunis le dimanche 5 novembre 1899, à l'Orient de Dunkerque, après avoir entendu le magnifique conférence du docteur Debierre, l'invitant à adjoint au maire de Lille, sur la question de l'Enseignement public en France ;

Félicitent à l'unanimité le gouvernement des mesures qu'il a déjà prises pour la défense de la République, et l'invitent à poursuivre l'application des décrets concernant les congrégations non autorisées.

A déposer dès la rentrée des Chambres un projet de loi tendant à ce que nul emploi, civil ou militaire, rétribué par l'Etat ne puisse être accordé à des candidats n'ayant effectué au moins leurs trois dernières années d'études dans les Ecoles de l'Etat.

LE TRAVAIL

dans les manufactures linières

Le délai accordé jusqu'au 1er janvier 1900

On se souvient que lors du voyage de M. Millerand, ministre du Commerce, à Lille, M. Gavelle, secrétaire du Comité linier avait demandé un délai pour les négociants en lin leur permettant de se mettre en règle avec la loi du 2 novembre 1892.

M. Letailleur, secrétaire général, intérimaire de M. le Préfet du Nord, a reçu hier une dépêche du ministre du Commerce prolongeant le délai jusqu'au 1er janvier 1900, dépêche dont voici le sens général :

« Par dépêche publiée au *Journal officiel* du 22 octobre dernier, j'avais accordé un délai de quinze jours aux industriels pour appliquer la loi du 2 novembre 1892 fixant à dix heures par jour et à soixante heures par semaine la durée du travail des jeunes ouvrières de moins de 18 ans. Ce délai est expiré.

« Après avoir entendu les industriels, j'ai décidé que ce délai serait prolongé jusqu'au 1er janvier 1900 pour leur permettre de se mettre d'accord avec la loi. Passé ce délai, les inspecteurs du travail auront ordre de dresser procès-verbal et d'exercer des poursuites contre les contrevenants, le gouvernement étant décidé à faire respecter cette loi du 2 novembre 1892, ainsi conçue :

« Les enfants de l'un et l'autre sexe, âgés de moins de 16 ans, ne pourront accomplir un travail effectif de plus de dix heures et les jeunes ouvrières de plus de 60 heures par semaine sans que le travail puisse excéder 11 heures par jour.

De ce fait, satisfaction entière est accordée aux industriels et la loi est respectée.

Les fonctionnaires du coup d'Etat

dans le Nord

Dans le dossier de la Haute-Cour figure la liste trouvée dans les papiers de M. Buffet et portant pour toute la France les noms des fonctionnaires du coup d'Etat royaliste.

Voici les noms intéressant notre région :

Etaient notés comme pouvant être préfets de Lille :

M. Bidard, avocat à Paris ; M. Le Roy, ancien bâtonnier à Lille ; M. le docteur Gharmoreux, à Lille ; M. Boyer, à Lille ; M. Marie-Souffiet, conseiller général à Landrecies.

Pour le préfecture d'Arras : M. Bavière, ancien sous-préfet ; M. Demazières, avocat à Boulogne.

Comme procureurs éventuels : MM. de La Chaussée, à Douai ; de Warlincourt, avocat à Douai ; Chassaing, avocat à Lille.

Dans la même spèrie chez M. Buffet on trouve également sur autres pièces très nombreuses, une lettre adressée par M. de Bourmant à M. Buffet, mettant en cause le général Chanoine, alors ministre de la guerre. La voici :

Buffet. — Mettre — Pétier mon. — Cas 2. — Pièce n° 36. (Saisie du 27 février 1899)

CHATEAU DE LA TOUCHE
par Vass (Sarthe).

Vass, le 25 septembre 1898.

Monsieur,

Quelqu'un qui connaît beaucoup le ministre actuel de la guerre m'a dit qu'on lui avait fortement un coup d'Etat au profit de monseigneur. N'ayant aucun avenir au point de vue militaire, ne pouvant être que chef de bataillon, il aimerait à jouer un second rôle éminent. Un titre de duc, une dotation serviraient énormément à sa fille.

J'ai demandé à mon interlocuteur, s'il s'en chargerait, il ne m'a répondu ni oui, ni non. Il m'a demandé seulement de faire un mot pour le moment présent.

Si vous désirez le voir, ou avoir de plus amples renseignements, veuillez faire remettre un mot demain au *Polybiblion*, 5, rue Saint-Simon, à l'adresse de M. Cassais qui me la fera parvenir.

Veuillez me dire, Monsieur, votre très humble serviteur.

M. A. Buffet. Le comte A. DE BOURMONT.

Chronique Locale

ROUBAIX

Sur les Grèves

Depuis quelques temps, un mouvement gréviste se dessine à Roubaix, et ce d'une façon alarmante.

Dans un calme rapide ne survient pas entre les patrons et les ouvriers, entre ouvriers, rattacheurs, bâcleurs, nous sommes à la veille d'une grève générale.

Les réclamations des ouvrieres, fileurs, rattacheurs et bâcleurs nous semblent, sinon justifiées, tout au moins logiques.

Les fileurs, prétendent, à tort ou à raison, et beaucoup disent à raison, que le numérotage du fil n'est pas fait loyalement dans les usines, demandent à ce que ce numérotage soit fait, sinon sous leur contrôle journalier, tout au moins par leur représentant. Les fils qu'ils auront un doute sur le numéro du fil.

Cette réclamation ne saurait être négligée par les patrons.

S'ils ne trompent pas l'ouvrier — et nous croyons que c'est ainsi qu'ils agissent — que leur importe que leurs ouvriers aient toutes facilités de contrôle.

S'ils le trompent, la revendication des travailleurs est encore justifiée ; celui qui fait un travail, ayant le droit incontestable de vérifier si son salaire correspond au labeur donné.

De ce côté, à moins d'une mauvaise volonté évidente, d'un désir de conflit, nous avons la conviction qu'il sera fait droit aux justes désirs des travailleurs.

D'autre part, une réclamation non moins juste, non moins équitable est faite par les ouvriers des filatures : ils demandent à se rendre un compte exact de la « tare » des paniers servant au transport des laines qu'ils doivent travailler sous peine de primes.

Ici encore, ils prétendent que certains paniers sont « tarés en majoration », ce qui leur cause une réduction sensible de gain.

Comme la première, cette revendication est juste, faite dans la plénitude du droit de contrôle que doit avoir tout ouvrier travaillant à prime.

Si les conflits partiels qui ont éclaté à propos des revendications ouvrières ci-dessus se généralisaient, si une grève générale devait en résulter, tout le monde, tout en déplorant le conflit, ne pourrait qu'approuver les ouvriers de défendre leurs droits.

Marius VÉRAN.

A propos de la police de sûreté

Depuis le scandale qui a éclaté au sein de la police de sûreté, l'administration municipale, pour éviter les faits de ce genre, a réfléchi à une réorganisation complète de cette branche de la police.

Comme conclusion de cette étude qui dure depuis plusieurs semaines, l'Administration municipale a l'intention de provoquer la création d'un emploi de commissaire affecté au service de la sûreté, comme chef.

Ce commissaire, chef de la sûreté, serait également chef de la police municipale. On espère, par ce moyen, empêcher le retour des scandales et les abus que nous lecteurs connaissent.

Nous avons la conviction que nos concitoyens applaudiront à ce projet de la municipalité, puisqu'il est inspiré par la sécurité publique.

Médecin légiste

Nous apprenons, avec une réelle satisfaction, que sar arrêté de la Cour d'appel de Douai, M. le docteur Bole, dont nos lecteurs se rappelient les magnifiques conférences populaires, a été nommé médecin légiste pour fin 1899 et pour l'année 1900.

Tout en reconnaissant que cet emploi va bien à son savoir, nous félicitons M. le docteur Bole de la distinction dont il vient d'être l'objet de la part de la Cour d'appel.

Nul ne s'en plaindra.

A la Société de géographie

Samedi soir a eu lieu la deuxième conférence de la saison, par M. Joseph Chanel, avocat à la Cour d'appel de Paris.

C'est devant un auditoire très nombreux que le conférencier a développe son sujet sur : Indo-Chine.

M. Boulanger, Amédée Prouvost et P. Destombes, avaient pris place au bureau.

En abordant son sujet, M. Chanel transporte directement ses auditeurs au milieu des peuplades encore sauvages de l'Indo-Chine et lui fait connaissance des Bla-Hiaers et des Sidangs.

A l'aide de projections fort bien réussies le conférencier fait la description de la vie intime de ces tribus aux costumes primitives et barbares, que le dévouement de certains missionnaires français transforme et adoucit.

Après avoir vu des types d'habitants dans leurs huttes en bambou, nous assistons à un repas d'indigènes. Ce repas est vite préparé.

Quelques poignées de bonnes mamies ou rongeas avec un peu de riz et d'eau forment un plat très recherché.

Leur religion consiste dans la croyance des devins et sorciers. Ceux-ci ont d'ailleurs une grande influence sur l'esprit de ces peuplades sauvages.

Après une étude très approfondie sur les Bla-Hiaers, orateur parle de des Sidangs. En parlant de ces derniers, il dit que leurs mœurs sont encore plus étranges que celles des Bla-Hiaers. Ils vivent de rapines, de massacres et de pillages. Pour un rien, un homme tue son semblable. La mort la plus ordinairement infligée à un ennemi est celle par le poison.

Ces régions sont du reste inaccessibles aux blancs d'Europe.

De vifs applaudissements ont accueilli les différentes parties de l'intéressante causerie de M. Chanel. Aussi M. Boulanger, en termes très flatteurs le remercie-t-il au nom de l'assistance.

La séance est levée à 10 h. 1/2.

Le drame de la rue Bayard

L'état de Clémentine Meriaux, la victime de Jean Vandenaele est toujours le même. Aucun changement ne s'est produit de sorte que M. Prudhomme, commissaire de police, qui est chargé de l'affaire ne peut continuer son enquête.

C'est probable, dès que la victime aura reprès possession de son sens que le parquet descendra de nouveau avec le meurtrier.

Vol d'un porte-monnaie

Hier dans la matinée, Mme Marie Petit, ménagère se trouvait sur le marché lorsqu'en voulant mettre la main à sa poche elle constata qu'un adroit filou l'avait soustraite du porte-monnaie contenant une somme de 5 fr. 40.

Pour toute consolation la pauvre dame n'a pu que venir déposer une plainte au poste central de la Grande Place.

VILLE DE ROUBAIX

Condition publique des matières textiles

Entrées du 30 Octobre au 4 novembre 1899

	Nombre de colis	kilogs
Soies	9	743
Laines peignées	4575	555.513
Laines filées	933	148.779
Laines diverses et blousses	86	12.113
Cotons	379	40.067
Totaux	5982	757.515

Marché à terme. Tout.
Decrouage. 16 12 opérations.
Tirage. 473 3/ operations.

Le Directeur,
L. BIPPER.

LE ROI DES CAFÉS

La plus hygiénique, la plus économique, qualité extra, marque bleue. Détails à 0 fr.

ADOPTÉ PAR L'ARMÉE

En vente, gros et détail : 68, rue de l'Epeule, et 206, rue des Arts, Roubaix. n. o.

Avis aux jeunes militaires

Avant de faire vos achats de valises, malles, sacs, etc., allez visiter le seule fabrique à Roubaix, 44, rue de l'Avocat. (Réparations).

COFFRES-FORTS GRUSON

INCOMBUSTIBLES & BLINDÉS

LILLE, 21, RUE ROYALE, 21, LILLE

Envoi du Tarif sur demande.

Tous les Coffres forts sont munis d'une nouvelle serrure incombustible breveté S. G. D. G.

Serrures de portes d'entrée, très petites clefs, nouveau système GRUSON, brev. S. G. D. G.

CROIX

Funérailles de M. Royer. — Les sociétaires de l'Harmonie Municipale sont priés de se trouver à la Maison du Peuple, ce mardi 7 novembre à 9 heures 1/2 du matin. Grande tenue et avec insrrument, pour assister aux funérailles de M. J.-B. Roger, capitaine-commandant les sapeurs-pompiers de Croix.

La présente sert de convocation. Très urgent.

ÉLIXIR SUEDOIS

(Voir en 4e page)

TOURCOING

A L'HOTEL-DE-VILLE

Réception par M. Gustave Dron, député, maire de la Ville, des membres du Corps enseignant.

Hier, à onze heures et demie, Mesdames les institutrices et MM. les instituteurs, ayant à leur tête M. Bouchon, inspecteur primaire, se trouvaient réunis à l'Hôtel de Ville, où ils ont été reçus par M. Dron, député, nouveau maire de Tourcoing.

La réception a eu lieu dans la grande salle des mariages.

M. Bourbon s'est exprimé en ces termes :

M. le Maire,

J'ai l'honneur de vous présenter le personnel enseignant des écoles primaires publiques de la ville de Tourcoing.

Nous venons, au lendemain de votre élection vous apporter nos respectueuses félicitations et l'assurance de notre sincère attachement.

Mes braves et devoués collaborateurs, vous les connaissez, M. le Maire ; vous avez su apprécier leur zèle, l'éveil qui les anime, la haute idée qu'ils ont fait de leur devoir, et l'abnégation qu'ils apportent à le remplir. Sur ce point, je n'insiste pas ; je les mentionnerais, car ce sont des abeilles de la ruche laborieuse, dont vous n'auriez qu'à connaître celui qui, dans cette ville, les voit plus particulièrement à l'œuvre chaque jour, et qui aperçoit si bien la vive gratitude que nous lui témoignons : j'ai nommé M. l'adjoint Maurice Six.

Je parlais tout à l'heure, M. le maire, de notre sincère attachement : il est bien légitime ; non pas seulement en raison de la sympathie qui découle tout naturellement de votre fréquence de notre sanctuaire, mais encore qui rend les rapports si faciles ; mais encore et surtout en raison de la confiance que vous nous inspirez.

Nous savons combien vous êtes attaché à cette œuvre de l'éducation populaire à laquelle beaucoup d'entre vous ont déjà consacré de longues années de travail et d'étude. Nous savons qu'au Parlement vous comptez parmi les soutiens, les défenseurs de cette Université dont l'existence ne fait qu'un avec celle de la République, et que vous serviras avec ardeur nos forces, toutes nos convictions. Enfin et laissez moi vous le dire avec la déférence qui vous est due, nous sentons que nous rencontrerons toujours en vous et « l'ami de tous les moments ».

M. Dron a répondu a peu près en ces termes :

Mesdames les Institutrices, M. l'Inspecteur, Messieurs les Instituteurs,

Je suis d'autant plus sensible à la démarche que vous accomplissez en ce moment, bien qu'elle ait eu lieu contre mon gré, et sur l'insistance de M. l'Inspecteur.

Je ne la croyais pas nécessaire quand à mon sincère attachement : il est bien légitime ; non pas seulement en raison de la sympathie qui découle tout naturellement de votre fréquence de notre sanctuaire, mais encore qui rend les rapports si faciles ; mais encore et surtout en raison de la confiance que vous nous inspirez.

Nous savons combien vous êtes attaché à cette œuvre de l'éducation populaire à laquelle beaucoup d'entre vous ont déjà consacré de longues années de travail et d'étude. Nous savons qu'au Parlement vous comptez parmi les soutiens, les défenseurs de cette Université dont l'existence ne fait qu'un avec celle de la République, et que vous serviras avec ardeur nos forces, toutes nos convictions. Enfin et laissez moi vous le dire avec la déférence qui vous est due, nous sentons que nous rencontrerons toujours en vous « l'ami de tous les moments ».

M. Dron a répondu a peu près en ces termes :

Mesdames les Institutrices, M. l'Inspecteur, Messieurs les Instituteurs,

Je suis d'autant plus sensible à la démarche que vous accomplissez en ce moment, bien qu'elle ait eu lieu contre mon gré, et sur l'insistance de M. l'Inspecteur.

Je ne la croyais pas nécessaire quant à mon sincère attachement : il est bien légitime ; non pas seulement en raison de la sympathie qui découle tout naturellement de votre fréquence de notre sanctuaire, mais encore qui rend les rapports si faciles ; mais encore et surtout en raison de la confiance que vous nous inspirez.

Nous savons combien vous êtes attaché à cette œuvre de l'éducation populaire à laquelle beaucoup d'entre vous ont déjà consacré de longues années de travail et d'étude. Nous savons qu'au Parlement vous comptez parmi les soutiens, les défenseurs de cette Université dont l'existence ne fait qu'un avec celle de la République, et que vous serviras avec ardeur nos forces, toutes nos convictions. Enfin et laissez moi vous le dire avec la déférence qui vous est due, nous sentons que nous rencontrerons toujours en vous « l'ami de tous les moments ».

M. Dron, en terminant fait un éloge délicat de M. l'Inspecteur Bourbon, qui bien que depuis peu de temps parmi nous, y a conquis une place unique et si on fait apprécier comme il mérite de l'être.

La réception a ensuite pris fin et M. le maire a serré la main à tous les membres du corps enseignant en ajoutant encore quelques bonnes paroles.

∴

A l'issue de la réception du personnel de l'enseignement, M. le maire a reçu d'une façon toute cordiale MM. les professeurs de nos écoles académique de dessin, de peinture, d'architecture et de sculpture.

Cette petite réception tout intime sans apparat en a double de charme.

∴

Des milliers de témoignage de sympathie sont parvenus à M. Gustave Dron, député, depuis son élection comme maire de Tourcoing.

Il lui serait impossible de remercier individuellement tous ces amis républicains des sentiments qu'ils lui manifestent en cette circonstance.

Il nous prie donc de les remercier tous par la voie de notre journal en les assurant en même temps de tout le dévouement dont il est capable.

La loi du 2 novembre 1892

Par une circulaire en date du 21 octobre dernier M. Millerand, ministre du commerce, a invité les industriels, par le canal des Chambres de Commerce à lui présenter leurs observations quant à la réglementation du travail des enfants, des filles mineures et des femmes dans les établissements industriels (loi du 2 novembre 1892).

La Chambre de commerce de Tourcoing, après avoir fait l'écho des doléances des industriels relativement à l'application stricte de la loi, rappelle ses délibérations antérieures émettant le vœu de voir la durée du travail journalier fixée à onze heures pour toutes les catégories d'ouvriers employés dans l'industrie textile.

Une agression boulevard Gambetta

Dans la nuit de samedi à dimanche, M. Xavier Dalle, directeur au tissage Mathon et Dubruille, boulevard Gambetta, rentrait seul chez lui lorsqu'à l'angle de la rue Massena, il fut assailli par plusieurs individus qui, après l'avoir littéralement rossé de coups, lui ont enlevé son portefeuille contenant 250 francs et sa montre en argent.

La police a ouvert une enquête. Les agresseurs sont inconnus.

M. Dalle est un ancien garde champêtre.

Un domestique mordu par ses chevaux

Dans la journée de samedi, M. Augustin Blomme, 37 ans, domestique au service de M. Houssem Léonard, lainerie, rue Verte, conduisait deux chevaux par la bride, lorsqu'arrivé sur la Place Notre-Dame, les chevaux se cabrèrent, en voulant les maîtriser Blomme fut mordu cruellement au main.

Le blessé a reçu les soins de M. Cayes, pharmacien, place Notre Dame.

Tentative de vol

Dans la nuit de vendredi à samedi, M. Legrand, épicier, rue Fin-de-la-Guerre, 21, fut réveillé vers 2 heures, en sursaut par un bruit insolite.

Voulant se rendre compte de cette anomalie, il ouvrit sa fenêtre et aperçut deux individus qui prenaient la fuite.

Il descendit aussitôt dans son magasin et constata qu'on avait tenté de le dévaliser. Les malfiteurs avaient déjà fait sauter la barre d'attache retenant les volets, et ce sont les pesées successives, qui avaient réveillé M. Legrand.

M. Delattre, commissaire de police, au 2e arrondissement, a ouvert une enquête.

Contravention

La police a dressé une contravention à M. X..., pour défaut d'éclairage à sa voiture.

La fraude

Les préposés de douanes Delattre et Bourdière, se trouvant samedi soir à 5 heures 1/2 de garde au sentier du Petit Bois, ont arrêté deux jeunes gens, les nommés Cyrille Vanrenne, bâcleur, 14 ans 1/2, demeurant à Mouscron et Jules Lautens, 14 ans, bâcleur, demeurant à Reckem.

Ils ont été trouvés nantis de 5 kil. 500 de café vert, valeur 46 fr. 50 c. Ils ont été remis entre les mains des gendarmes qui les conduiront à Lille aujourd'hui.

Avis aux jeunes soldats appelés, classe 1898

Tous les conscrits de Tourcoing appelés pour un, deux ou 3 ans, et devant rejoindre leur corps les 14 et 15 novembre, qui ont reçu leur ordre d'appel pour le 14 novembre, à deux heures du soir, sont invités à passer à la gendarmerie, porteurs de ces ordres pour le 7 courant au plus tard, ces ordres devant être notifiés.

Les conscrits qui ne se conformeront pas à cette prescription seront punis disciplinairement en arrivant au corps.

VILLE DE TOURCOING

Condition publique des matières textiles

Entrées du 30 octobre au 4 novembre 1899

Laines peignées	717.345
Laines filées	97.742
Laines blousses	160.699
Cotons	44.357
Soies	—
Totaux.	1.020.140

Conditionnements.	2.328
Tirages	142
Dégraissages . . .	39 1/2

Marché à terme 45 2/4.

Le Directeur de la Condition publique,
Arthur BONTE.

Extradition

La gendarmerie a remis hier entre les mains de la justice belge le nommé Ch. Gerrity, 50 ans, prévenu par le parquet de Gand pour escroerie à la pudeur.

Expulsés

Un convoi de 14 expulsés dont 2 femmes, est dirigé sur la frontière belge dans la journée d'hier.

MOUVAUX

Le conseil municipal se réunira à la mairie jeudi 9 novembre à 8 heures du soir. Ordre du jour :

1° Nomination des membres du bureau de la liste électorale en 1900.

2° Nominations des commissaires répartiteurs des contributions de 1900.

3° Cahier des charges pour les fournitures classiques destinées aux élèves des écoles publiques et pour la fourniture du charbon nécessaire aux dites écoles et à la mairie en 1900.

4° Devis scolaire pour l'entretien des écoles communales en 1900. Avis.

5° Nomenclature des rues. Vote d'un crédit.

6° *Idée d'assistance municipale gratuite. Avis.*

LILLE

DISTRIBUTION DES PRIX

de l'Union Française de la Jeunesse

Hier à trois heures 1/2, avait lieu dans la salle des fêtes du Conservatoire, nouvellement restaurée, la distribution solennelle des prix aux élèves de l'Union française de la Jeunesse.

Cette vaillante et intelligente société d'éducation, si justement définie l'année dernière par M. Dehierre « une œuvre d'enseignement populaire et patriotique », a depuis longtemps conquis parmi nous droit de cité et le nombreux auditoire qui se pressait autour de ses professeurs et de ses élèves a témoigné une fois de plus l'intérêt qu'elle a su conquérir et des encouragements que notre population ne lui a jamais ménagés.

La réunion était présidée par M. Ed. Fauchecq, comme président de la Chambre de Commerce entoure de MM. Margotet, recteur de l'Université, R. Paillot, président de la section locale de l'U. F. J. F. Perri, directeur des cours, Rajat, secrétaire, de deux membres représentant le Comité de Paris, Clarinval, menuisier, et de tous les professeurs.

Discours de M. Faucheur

Mesdames, Messieurs,

L'Union française de la Jeunesse, depuis sa fondation, s'était adressée pour prendre sa distribution de prix, soit au salon de la Lille en 1 fun de ses adjoints, soit au préfet du Nord, soit au recteur ou à un membre de l'Université. Votre sympathique et dévoué président, M. Ernest Paillot, a fait appel, cette année, au président de la Chambre de commerce de Lille, et quant à moi ma demander de bien vouloir présider cette distribution de prix, j'ai cru devoir que j'ai accepté bien volontiers, car c'était pour moi l'occasion de témoigner à votre Association combien la Chambre de commerce était heureuse de la voir entrer dans la voie de l'enseignement commercial.

Dès l'an dernier, un des membres les plus actifs de notre Chambre avait voulu montrer intérêt qu'il portait à l'œuvre de l'Union française de la Jeunesse et, dans notre séance de novembre, mon collègue et ami bien regretté J. Scrive, nous a proposé la fondation d'un prix de mérite d'une valeur globale de cent francs.

Gaudi, disait-il, dans son langage plein de bonhomie, tout simplement la poignée de mains d'un vieux commerçant, blanchi sous le harnais, aux mœurs gens qui ne connaissent ni carrieres ennui jours alors n'y seront plus. Travailleur infatigable, J. Scrive a situé attache à notre œuvre d'instruction populaire, et, en fait, la Chambre de commerce dans la commission du Musée commercial de Lille. Il était encore, il y a quelques jours, à notre tête pour toutes les entreprises d'ouvriers employés dans l'industrie textile.

Une agression boulevard Gambetta

Dans la nuit de samedi à dimanche, M. Xavier Dalle, directeur au tissage Mathon et Dubruille, boulevard Gambetta, rentrait seul chez lui lorsqu'à l'angle de la rue Massena, il fut assailli par plusieurs individus qui, après l'avoir littéralement rossé de coups, lui ont enlevé son portefeuille contenant 250 francs et sa montre en argent.

La police a ouvert une enquête. Les agresseurs sont inconnus.

M. Dalle est un ancien garde champêtre.

Un domestique mordu par ses chevaux

Dans la journée de samedi, M. Augustin Blomme, 37 ans, domestique au service de M. Houssem Léonard, lainerie, rue Verte, conduisait deux chevaux par la bride, lorsqu'arrivé sur la Place Notre-Dame, les chevaux se cabrèrent, en voulant les maîtriser Blomme fut mordu cruellement au main.

Le blessé a reçu les soins de M. Cayes, pharmacien, place Notre Dame.

Tentative de vol

Dans la nuit de vendredi à samedi, M. Legrand, épicier, rue Fin-de-la-Guerre, 21, fut réveillé vers 2 heures, en sursaut par un bruit insolite.

Voulant se rendre compte de cette anomalie, il ouvrit sa fenêtre et aperçut deux individus qui prenaient la fuite.

Il descendit aussitôt dans son magasin et constata qu'on avait tenté de le dévaliser. Les malfiteurs avaient déjà fait sauter la barre d'attache retenant les volets, et ce sont les pesées successives, qui avaient réveillé M. Legrand.

M. Delattre, commissaire de police, au 2e arrondissement, a ouvert une enquête.

Contravention

La police a dressé une contravention à M. X..., pour défaut d'éclairage à sa voiture.

La fraude

Les préposés de douanes Delattre et Bourdière, se trouvant samedi soir à 5 heures 1/2 de garde au sentier du Petit Bois, ont arrêté deux jeunes gens, les nommés Cyrille Vanrenne, bâcleur, 14 ans 1/2, demeurant à Mouscron et Jules Lautens, 14 ans, bâcleur, demeurant à Reckem.

Ils ont été trouvés nantis de 5 kil. 500 de café vert, valeur 46 fr. 50 c. Ils ont été remis entre les mains des gendarmes qui les conduiront à Lille aujourd'hui.

Avis aux jeunes soldats appelés, classe 1898

Tous les conscrits de Tourcoing appelés pour un, deux ou 3 ans, et devant rejoindre leur corps les 14 et 15 novembre, qui ont reçu leur ordre d'appel pour le 14 novembre, à deux heures du soir, sont invités à passer à la gendarmerie, porteurs de ces ordres pour le 7 courant au plus tard, ces ordres devant être notifiés.

Les conscrits qui ne se conformeront pas à cette prescription seront punis disciplinairement en arrivant au corps.

VILLE DE TOURCOING

Condition publique des matières textiles

Entrées du 30 octobre au 4 novembre 1899

Laines peignées	717.345
Laines filées	97.742
Laines blousses	160.699
Cotons	44.357
Soies	—
Totaux.	1.020.140

Conditionnements.	2.328
Tirages	142
Dégraissages . . .	39 1/2

Marché à terme 45 2/4.

Le Directeur de la Condition publique,
Arthur BONTE.

C'est à ce dernier qu'est affecté le prix offert à l'Union française de la Jeunesse par le regretté M. J. Scrive de Lille. Il nomme les récompenses décernées aux professeurs : M. Piccolati, professeur d'Italien, a reçu les palmes académiques. C'est la première fois que le gouvernement récompense l'un des nôtres au titre de professeur de l'Union française de la Jeunesse. Une distinction honorifique a en outre été accordée à M. Bernhiki. M. Ferran a obtenu le diplôme d'argent de la Société Industrielle pour l'invention de son appareil à acétylène. Mlle Duprat et M. Deville ont été nommés la première conférencière départementale, le second professeur municipal de sténographie. Des diplômes d'honneur ont été accordés à quatre de nos professeurs.

Mlle Mathe avait été reçue l'année dernière avec le n° 1, au Conservatoire de Paris. Mlle Lambert vient cette année de remporter la même succès sur 225 candidats. Il devient de règle que notre section lilloise fournisse les premiers sujets du Conservatoire de Paris ; nous serons les derniers à nous en plaindre.

Douze des quatorze élèves de M. Sérotski ont été reçus aux examens d'ouvrier d'art, huit d'entre eux avec la mention très bien.

M. Paillot signale les innovations de l'année scolaire qui vient de s'achever, les promenades et excursions organisées pour les différentes classes, les auditions populaires des principales œuvres de nos auteurs, la création du certificat de capacité pour toutes les matières enseignées par l'Union, la fondation d'une bibliothèque qui, grâce à de nombreux dons, comprend plus de 1.500 volumes.

Le Président dit combien il lui est été agréable de voir M. Sorlet distribuer lui-même aux lauréats les prix qui avait fondés à Lil. F. de la 1. C. ... conservera pieusement la mémoire de cet homme de cœur : sa famille, par une délicate attention nous a informés qu'elle continuerait à mettre à notre disposition les prix croes par notre regretté bienfaiteur.

Pour la période qui s'ouvre, deux nouveaux prix du 50 fr. sont ouverts, l'un par M. Dourlens en l'Ty pour le cours de dessin, l'autre par M. Bressard pour le cours de solfège. Des remerciements sont adressés à ces généreux donateurs, à M. le Recteur, à la Municipalité, à la presse locale qui accorde gracieusement l'hospitalité à toutes les communications du groupe, aux sociétés et aux diverses personnalités qui ont accordé des médailles ou prêté leurs locaux à l'œuvre.

Il a gardé d'oublier les camarades du comité de Paris auxquels il est heureux de souhaite la bienvenue. Le comité envoie les vœux aux cours de l'année 1899-1900, et notamment aux leçons de langue et de géographie commerciales qui seront professées par M. Mercier, à celui d'économie politique financière de M. Louvet et aux conférences organisées par M. Vaillant, président de l'Union commerciale de Lille ; il amènera la participation à l'exposition universelle de 1900.

M. Paillot termine ainsi : « L'organisation de nos cours n'a pas toujours été sans difficultés. Grâce à l'obligeance de M. Pierre, directeur départemental de l'enseignement primaire, grâce à la municipalité de Lille, nous avons pu trouver des locaux en nombre suffisant pour caser tous nos professeurs ; actuellement nous nous voyons en présence d'une situation marchant : c'est qu'un mécanicien habile les dirige ; je nomme M. Perrot, directeur des cours, dont le zèle, le dévouement aux intérêts de l'Union faisant pas un seul instant. L'Union Française de la Jeunesse a eu des débuts pénibles, les gens difficiles, mais elle a triomphé de toutes les difficultés grâce aux dévouements qui se sont groupés autour d'elle et à toutes les sympathies qui se sont manifestées en sa faveur. Aujourd'hui elle peut encourager tranquillement l'avenir ; nous marcherons sans crainte vers un nouveau progrès avec la confiance d'avoir fait une œuvre utile et féconde, d'avoir en un mot apporte notre pierre à la défense sociale et patriotique ».

Discours du délégué de Paris

Ce délégué du comité de Paris retrace l'histoire de la section lilloise, il salue cette ville située qui a grandi : « si vite qu'elle dépasse de beaucoup les meilleures des sections parisiennes. C'est un aveu qui a net que humiliant mais qui montre qu'à Lille, le dévouement vaut au moins autant dépenses sinon plus que à Paris.

Il distribue un diplôme et des médailles de vermeil et d'argent à MM. Ernest Bernard, Benoit et R. Bugnon. A MM. Bonn et Sies une médaille de bronze. Il exprime son admiration et ses remerciements à ses camarades et à tous ceux qui de près ou de loin s'intéressent à l'œuvre d'éducation de l'Union française de la Jeunesse.

« Elle a entrepris non seulement de perfectionner l'instruction des adultes, mais de leur fournir ce qui était, il y a trente ans, le pain des besoins du peuple : l'éducation. L'instruction est une arme à deux tranchants : elle peut servir aux uns à servir, dangereuse entre les mains du cœur qui ne s'en servait pas pour une bonne cause. La cause définie par l'Union française de la Jeunesse, c'est : il ne s'agit plus aujourd'hui de chercher à vaincre par la supériorité de l'intelligence.

« L'Union française de la Jeunesse a voulu appliquer ce troisième terme de notre belle devise républicaine : « la Fraternité ».

M. Rajat, secrétaire, a donné lecture du rapport sur l'exercice écoulé : « est terminé par quelques scènes de Pailleron et de Molière « Bourgeois gentilhommes et par des comédies enfantines, dédiées avec leur maîtresse habituelle par les élèves du cours de diction de M. Carpentier.

LES RÉCOMPENSES

Cours de diction et de déclamation. — Jeunes filles : 1er prix, Mlle Lambert ; 2e, Mlle Dalaunay ; rappel de 2e, Mlle Bouchez ; 3e, Mlle Mèvre ; mention, Mlles Potel et Bay.

Jeunes gens : 2e prix, M. Grundrich ; rappel de 2e prix, M. Dupuis.

Enfants : 1er prix, M. Cromber et Dupuis ; 2e, Mlles Legay et Holbart ; rappel de 2e, M. Mouchet.

Cours de solfège. — Cours élémentaire et de théorie : 1er prix, M. Bouchez ; 2e, M. Dupuis.

Cours de 2e : MM. Bonet Bonn.

Cours de 3e : Dames : Prix J. Bressard ; 1er prix, Mlle Dubrulle ; 2e, Mlle Lefebvre ; 3e, Mlle Jeanne Bressard. Qui obtient le certificat de capacité : Mlle A. Delobel, A. Dumont.

Cours de chant. — Cours de perfectionnement : 1er prix, M. J. Dubuc ; 2e, M. J. Bole ; mentions, MM. Combronna et Bonnaire.

Cours de chant : 1er prix, M. Lahure ; pour le 1er prix, M. J. Dubuc.

Cours de harpe, piano et harmonie. — 1er prix, M. Max Schmutz ; 2e, M. J. Courtyne ; 3e, M. Arc. Carpentier.

Cours de dessin. — Jeunes gens : 1re division, 1er prix, M. Jules Herbert ; 2e, M. O. Bideau — 2e division, 1er prix, M. Victor Dumiez ; M. Robert Colyer.

Jeunes filles : Composition décorative, 1er prix, Mlle Mathilde Vanvarenberg ; 2e, Mlle Suzanne Lepère. — Dessin d'après le figure : 2e prix exequo, Mlles Laura Panagay, Augustine Desmoulet. — Dessin d'après le nature morte : 1er prix, M